

CORRECTION

LES DANGERS DE L'ELECTRICITE

1. La résistance électrique du corps humain dépend :

- a-de l'humidité de la peau
- b-du temps de passage du courant
- c-de la morphologie de l'individu

2. Un individu soumis à une intensité de 1A pendant 1 s peut :

- a-développer sa résistance au passage du courant électrique
- b-subir un arrêt cardiaque

LES APPAREILLAGES ELECTRIQUES

3. Un disjoncteur différentiel à courant résiduel me protège :

- a-des surcharges électriques
- b-des contacts indirects (fuite de courant à la terre)

4. Un fusible me protège :

- a-des surcharges électriques
- b-des contacts indirects (fuite de courant à la terre)

5. Un appareillage de classe 1 :

- a-doit être branché à une prise de terre
- b-dispose d'une double enveloppe protectrice, il n'est donc pas nécessaire de le relier à la terre



Illustration 1: Classe 1

LES DISTANCES ET LES ZONES D'ENVIRONNEMENT

6. Cochez les phrases justes dans le domaine BT (à l'aide de l'annexe 1) :

- a-au-delà de 3 m, aucune habilitation électrique n'est nécessaire
- b-la zone de voisinage simple est comprise entre 0,3 m et 3 m

7. Si le local TGBT est fermé à clef, il n'est pas nécessaire d'être habilité tant que je suis à l'extérieur de celui-ci.

- vrai
- faux

8. Combien de zones existe-t-il dans un TGBT ?

- 1
- 2
- 3
- 4

Nom du Fichier Correction test BE manoeuvre spéciale (1 jour).odt		Date de création 25 janvier 2013
Auteurs Thierry Antonio	Version 3.0	Date de modification 22 mai 2015

9. Quelle distance délimite la zone 4 en basse tension ? (à l'aide de l'annexe 2)

- 0 à 20 cm

- 0 à 25 cm

- 0 à 30 cm

10. Un prestataire extérieur a besoin d'être habilité par son employeur pour intervenir sur votre installation :

- vrai

- faux

LA LIMITES DES MANŒUVRES

11. Est-ce qu'un responsable est en droit de demander à un salarié non habilité de réarmer un disjoncteur dans le TGBT ?

- oui

- non

12. Dans le cadre de votre habilitation vous pouvez réarmer un disjoncteur à condition que le courant soit inférieur à 1000 V.

- vrai

- faux

13. Votre habilitation vous permet de changer une prise de courant.

- vrai

- faux

14. Votre habilitation vous autorise à donner une habilitation de même niveau à un collaborateur de l'entreprise ?

- oui

- non

15. Le courant se coupe plusieurs fois dans la journée, vous :

- a- pouvez réarmer autant de fois que nécessaire

- b- pouvez réarmer une fois

- c- devez appeler l'électricien

- d- vous pouvez demander à une personne habilitée H0B0H0V d'aller réarmer